



## Job d'été rémunération faible, forfait à 43€ la journée ?

Par **mich80**, le **05/09/2012** à **23:49**

Bonjour,

J'ai fais un Job d'été de Juillet à Août en travaillant 3 jours sur 3, en tout j'ai travaillé 126 heures, et j'ai perçu comme rémunération 774.57€ ce qui fait donc un peu près 6€ de l'heure et je me suis renseigné à mon employeur qui m'a dit que c'était un forfait à 43€ la journée, et sur ma fiche de paye il y a marqué 91 heures cumulées.

Voilà j'aimerais savoir si possible si c'est normal ou pas.

Merci d'avance.

Par **pat76**, le **07/09/2012** à **16:05**

Bonjour

Vous prenez votre contrat de travail, votre bulletin de salaire et vous allez au plus vite à l'inspection du travail exposer la situation.

Par **mich80**, le **07/09/2012** à **19:14**

Je vous remercie de m'avoir renseigné c'est gentil de votre part.